

Conseil d'Alsace Kennel et Buttner déjà en désaccord

Auditionnés par la commission Balladur chargée de réfléchir à la réforme des collectivités, les deux présidents (UMP) de conseils généraux ont fait entendre leur différence à Paris.

Le communiqué commun, rédigé à l'issue de l'audition, après que chaque terme a été négocié, donne à penser qu'il y a accord entre le Bas-Rhinois Guy-Dominique Kennel et le Haut-Rhinois Charles Buttner, sur la vision d'un nouveau mode de gouvernance. Sur le fond, il n'en est rien. « Il y a deux types d'approche », reconnaît le président Kennel, tandis que son collègue Buttner, en défendant vigoureusement la spécificité haut-rhinoise, valide ce constat. Il y a quelques semaines encore, ils semblaient sur la même longueur d'ondes.

Coopération avec Bâle

Les deux présidents s'étaient réparti les rôles devant les membres — aussi bien de droite que de gauche — de la commission présidée par Édouard Balladur. Dans un premier temps, Charles Buttner a rappelé la coopération interdépartementale, souhaitant qu'elle puisse « servir d'exemple dans le cadre des travaux engagés au sein de l'Association des Départements de France ». Car, pour lui, « les Départements sont bien la pierre angulaire de la République décentralisée ».

Concrètement, il a proposé l'idée d'« un conseil territorial qui pourrait s'appeler Conseil d'Alsace et ferait coexister, dans un



Guy-Dominique Kennel et Charles Buttner, quand l'entente était cordiale. Photo Dominique Gutekunst

premier temps, les deux niveaux de collectivité — Départements et Région ». L'objectif étant d'« aboutir rapidement à une collectivité composée de conseillers territoriaux qui siègeraient tantôt en formation départementale, dans la limite des Départements actuels, tant en formation régionale ».

« Le Haut-Rhin n'a jamais voulu disparaître dans un ensemble plus vaste », assure son président, qui se dit fort de l'appui du groupe majoritaire et « rejette toute forme de centralisme ». Il veut « rester libre de négocier avec les Vosges et le Territoire de Belfort, mais aussi avec les voisins suisses, dans l'optique d'une région de 3,5 millions d'habitants avec Bâle comme centre ».

« Nous sommes d'accord sur l'objectif, mais pas sur les moyens », commente Guy-Dominique Kennel qui a défendu « très clairement l'idée d'un

Conseil d'Alsace qui entraînerait la suppression des deux Départements et de la Région ». Il propose une réforme en deux étapes. Dès les prochaines élections (2010 ou 2011 ?), une assemblée regroupant les 122 élus cumulerait les compétences régionales, départementales et une compétence générale, avec un budget proche de 3 milliards d'€.

Double suffrage

Au renouvellement d'après, les Alsaciens éliraient un Conseil d'Alsace à partir d'un scrutin mixte : le suffrage direct majoritaire pour 60 conseillers et un scrutin de listes à la proportionnelle pour 40 élus, « ce qui assurerait une parité plus forte et une plus large assise démocratique », relève le président bas-rhinois, pour qui « le découpage cantonal est dépassé ». Néanmoins, le scrutin proportionnel devrait ne pas

concerner uniquement les villes, pour ne pas être censuré par le Conseil constitutionnel.

Enfin, Guy-Dominique Kennel a demandé que le Conseil d'Alsace — qui aura un président et deux vice-présidents — puisse « signer des accords transnationaux avec le Bade-Wurtemberg et la Suisse du Nord, sans passer par Paris ». Ce qui n'est pas possible actuellement...

Et maintenant ? Ces deux approches nourriront la campagne régionale. Celle de Guy-Dominique Kennel serait proche du texte que le président du conseil régional, Adrien Zeller défendra, début février, devant la commission Balladur. À entendre Philippe Richert, fervent défenseur du Conseil d'Alsace, les divergences entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin pourront se régler à l'amiable. Mais c'est de toute façon Nicolas Sarkozy qui donnera le ton.

Yolande Baldeweck